

Lycée Jean Lurçat
88600 Bruyères

Le 07 février 2011

Les membres du Conseil d'Administration

Monsieur le Recteur,

Au moment où notre Conseil d'Administration doit se prononcer sur la préparation de la rentrée 2011, nous ne pouvons passer sous silence les 16 000 suppressions de postes à l'Education Nationale et les 841 suppressions qui blessent la Lorraine, dont 524 pour les collèges et lycées.

Alors que la crise économique aggrave les difficultés sociales, rendant encore plus indispensables des services publics de qualité, les choix politiques du Président de la République et de sa majorité parlementaire nuisent gravement à la santé du système éducatif.

Ne pas remplacer un fonctionnaire sur 2 qui part en retraite ! Le gouvernement doit cesser de faire croire qu'il est possible de faire mieux avec moins !

Pour notre lycée, la DHG accordée est en baisse de 9 heures (691,5 au lieu de 700,5) par rapport à la prévision 2010 et de 42,5 heures par rapport au constat de rentrée 2010 avec un taux imposé d'heures supplémentaires année (HSA) de 11,5 % intenable pour notre lycée, alors même que les prévisions d'effectifs sont en hausse de 42 élèves. Avec une prévision totale de 492 élèves, le lycée Jean Lurçat atteindra à la rentrée 2011 l'un des plus fort effectif de son histoire.

Surtout, la prévision initiale d'effectif en seconde pour la rentrée 2011 était de 178 élèves ce qui vous aurait obligé, Monsieur le Recteur, à maintenir dans la DHG les moyens pour une 6^{ème} classe de seconde. **Vous avez donné consigne de guillotiner cette prévision pour la descendre à 175 élèves soit 5 classes de 35 élèves.** De tels procédés sont choquants. Nous nous opposons aux classes à effectifs alourdis voire surchargés. **Nous souhaitons que notre établissement, en zone semi-rurale et défavorisée avec un fort taux d'élèves boursiers, puisse continuer à remplir efficacement l'ambitieuse mission, humaniste et républicaine, de réussite de tous.** Nous souhaitons tout faire pour assurer à nos élèves des conditions d'études et de vie scolaire qui permettent à chacun d'entre eux de réussir sa scolarité.

En conséquence, le Conseil d'Administration du lycée Jean Lurçat rejette le projet d'emploi de la DHG et vous demande, Monsieur le Recteur, de maintenir la DHG du lycée Jean Lurçat à 733,5 heures, identique à celle du constat de rentrée 2010, afin de permettre au prochain Conseil d'Administration, prévu le jeudi 17 février 2011, de se prononcer sur une répartition intégrant une 6^{ème} division en seconde.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Recteur, en l'assurance de notre respectueux dévouement.